Dépôt électronique des mémoires de Master 2 – Sciences historiques

Vous êtes étudiant en Master en Sciences historiques et vous venez de soutenir votre mémoire ?

Si vous avez obtenu une **note** égale ou supérieure à **14/20**, vous êtes autorisé à le diffuser en ligne. Voici la démarche à suivre.

Etape 1: Contrat de diffusion

- Téléchargez et imprimez le contrat de diffusion disponible sur le site : bu.unistra.fr -> Utilisez nos services -> Déposer des travaux universitaires
 en ligne : https://bu.unistra.fr/opac/article/deposer-des-travaux-universitaires-en-ligne/services_theses_memoires
- Remplissez, datez et signez le contrat (vous aurez le choix entre 2 types de diffusion : restreinte sur l'intranet universitaire / publique sur Internet)
- Rendez-vous à la Bibliothèque d'Histoire recherche, muni du contrat, ainsi que du procès-verbal de soutenance de votre mémoire fourni par la scolarité.

La bibliothèque se chargera de faire signer le contrat de diffusion par le doyen de la Faculté, et de vous le retransmettre.

Etape 2 : Dépôts des fichiers

- Rendez vous sur le site ÉCRIN : <u>https://ecrin.unistra.fr/</u> (vous pouvez également y accéder en vous connectant à
 ERNEST et en tapant dans la barre de recherche « Dépôt thèses et mémoires »)
- Cliquez sur : Accéder à la plateforme de dépôt -> Type de document -> Mémoire
- Déposez les 3 fichiers suivants : le contrat de diffusion signé par vous-même et le doyen de la Faculté (format PDF), le fichier de votre mémoire (format PDF, non protégé), et le fichier contenant le résumé et les mots-clés de votre mémoire.

dépôt thèses Ø CONTENUS PERSONNE Dépôt thèses et mémoires If ny a par d Ó Dépôt thèses et mémoires If ny a par d Dépôt thèses et mémoires If ny a par d Dépôt thèses et mémoires If ny a par d Dépôt thèses et mémoires If ny a par d If no depôt thèses et mémoires If ny a par d If no depôt thèse et mémoires If ny a par d If no depôt thèse et mémoires If no depôt the sa thèse ou de son mémoire électronique If no depôt the sar these the sa thèse et de son mémoire électronique If no depôt the sar these the sar these et de son mémoire électronique If no depôt the sar these the sar these et de son mémoire électronique If no depôt the sar these the sar these et de son mémoire électronique

Etape 3 : Mise en ligne

La **Bibliothèque d'Histoire** réceptionne les fichiers déposés et procède aux vérifications techniques. Elle se charge ensuite de l'archivage du mémoire sur le serveur, du signalement dans les catalogues (Sudoc et bu-unistra) et de la mise en ligne sur la plateforme ECRIN.

